

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Toulouse Capitole - Licence - Droit - Parcours Juriste de copropriété

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Toulouse Capitole - Licence - Droit - Parcours Juriste de copropriété (47999)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse Capitole - Licence - Droit - Parcours Juriste de copropriété (47999)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	330	328	170	29

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse Capitole - Licence - Droit - Parcours Juriste de copropriété (47999)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	255	254	135	23	79,3 %
			Masculin	75	74	35	6	20,7 %
			Total	330	328	170	29	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Toulouse Capitole - Licence - Droit - Parcours Juriste de copropriété (47999)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	3	0	0	0 %
				Sans mention	88	88	47	13	52 %
				AB	70	70	60	10	40 %
				B	33	33	27	1	4 %
				TB	6	6	6	1	4 %
				Total	200	200	140	25	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	47	47	2	1	33,3 %
				AB	26	26	15	0	0 %
				B	10	10	9	2	66,7 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	90	90	27	3	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	16	16	0	0	0 %
				AB	7	7	0	0	0 %
				B	2	2	0	0	0 %
				TB	1	1	1	1	100 %
				Total	27	27	2	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	3	1	0	
				AB	1	1	0	0	
				B	1	1	0	0	
				TB	3	3	0	0	
				Total	8	8	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	5	3	0	0	
				Total	5	3	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse Capitole - Licence - Droit - Parcours Juriste de copropriété (47999)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	218	218	130	23	79,3 %
			En réorientation	74	74	32	5	17,2 %
			Non scolarisés	29	27	7	1	3,4 %
			Scolarité étrangère	6	6	1	0	0 %
			Autres	3	3	0	0	0 %
			Total	330	328	170	29	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse Capitole - Licence - Droit - Parcours Juriste de copropriété (47999)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	67	67	54	9
			Autres doublettes	119	119	83	16
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	32	32	9	3
			Autres doublettes	54	54	18	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse Capitole - Licence - Droit - Parcours Juriste de copropriété (47999)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	36 %	36 %	39,4 %	36 %
		Autres doublettes	64 %	64 %	60,6 %	64 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse Capitole - Licence - Droit - Parcours Juriste de copropriété (47999)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	37,2 %	37,2 %	33,3 %	100 %
		Autres doublettes	62,8 %	62,8 %	66,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de première et terminale en français, mathématiques, histoire-géographie, philosophie, langue étrangère et le cas échéant, sciences éco et sociales. Droit et grands enjeux du monde contemporain	Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Résultats de première et terminale dans les matières indiquées. Pour les titulaires du baccalauréat, notes obtenues dans les matières indiquées. Pour les étudiants étrangers, notes obtenues dans les matières équivalentes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences d'expression écrite (qualité de l'orthographe et maîtrise de la grammaire). Compétences d'expression orale. Compréhension de l'écrit. Logique. Raisonnement conceptuel	Les compétences d'expression écrite (qualité de l'orthographe et maîtrise de la grammaire), les compétences d'expression orale, les aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel seront évaluées à partir de données qualitatives telles que les notes. Lettre de motivation	Important
Savoir-être	Les appréciations du corps professoral. Persévérance, régularité, sérieux, implication, autonomie, capacité à s'organiser	La capacité à s'organiser sera appréciée sur la base du champ « méthodologie de travail » de la fiche Avenir. La capacité à être autonome sera appréciée sur la base du champ « autonomie » de la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Structuration du document. Qualité de la rédaction. Culture de l'immobilier	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Les dossiers qui actent un engagement citoyen, associatif ou sportif seront favorisés	Champ « engagement citoyen » de la fiche Avenir (rubrique « activités et centres d'intérêt »)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures s'est réunie du 9 avril au 17 mai 2025. Dans le respect des taux déterminés par l'autorité académique pour favoriser l'accès à cette formation des bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée et des candidats résidant dans l'académie, elle a examiné avec rigueur et impartialité l'ensemble des candidatures afin d'établir un classement tenant compte des attendus de la formation et des critères généraux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup et le site de l'université Toulouse Capitole.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est recommandé de soigner la lettre de motivation et la présentation de son projet professionnel. En outre, la Commission d'examen des vœux attire l'attention des candidats sur l'importance des matières considérées comme fondamentales pour les études de droit. Elle rappelle qu'elle prend en compte tout particulièrement ces matières dans son examen des vœux (cf. critères généraux d'examen des vœux). La Commission recommande également d'effectuer avec sérieux le questionnaire d'auto-évaluation. Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats, grâce auquel ils peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis à la Commission d'examen des vœux.

Signature :

Hugues KENFACK,

Président de l'établissement Université Toulouse

Capitole